

PLAN DE COURS

Département de communication sociale et publique - UQAM

Session : Hiver 2017

COM5115 GR : 30

Communication et rapports de sexe

Mylene Fauvel fauvel.mylene@uqam.ca

1. Descripteur :

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant d'appréhender les phénomènes de communication en tenant compte des rapports de sexe dans différents contextes. Perspectives féministes et masculinistes en communication. Approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes. Différences et similitudes entre les sexes (genres): dans les modes de communication interpersonnelle, dans la communication en milieu organisé, dans la demande d'aide, dans la composition des réseaux personnels des hommes et des femmes, etc. Rapports de sexes, rapports affectifs et rapports de pouvoir. Intervention féministe. Modèles, stéréotypes, archétypes et mythes.

2. Objectif général :

Ce cours, s'inscrivant dans le cursus scolaire du baccalauréat en communication relations humaines, vise à s'appropriier les concepts théoriques en lien avec les rapports sociaux de sexe et à identifier les liens entre ces rapports et le domaine des communications à partir d'une perspective féministe.

3. Objectifs spécifiques :

Au terme de ce cours, les étudiants et étudiantes sauront :

- Connaître les grands courants féministes et les concepts qui sont reliés
- Être en mesure d'intégrer le genre dans les analyses de situations communicationnelles
- Appliquer un regard critique sur l'information diffusée dans les médias
- Être en mesure de reconnaître les conséquences des rapports sociaux de sexe

4. Contenu :

- Le féminisme, les grands courants et les concepts de base
- Les rapports sociaux de sexe : concepts et définition : Notions de normes, rôles sexuels, stéréotypes, etc.
- Courants théoriques : Muted group theory, Standpoint theory et Co-cultural theory
- Communications interpersonnelles et rapports sociaux de sexe
- Communications médiatiques, publicité et genre
- Les discours masculinistes
- L'articulation des rapports sociaux

5. Méthode pédagogique et déroulement du cours :

Ce cours, à caractère théorique et magistral, demande un effort de préparation aux étudiantes et étudiants qui devront effectuer les lectures prévues pour chaque cours et en faire leur propre synthèse. À chaque cours, le temps nécessaire sera consacré au retour sur les lectures avec complément d'information. Les étudiantes et étudiants seront appelés à travailler en équipe et à participer à des discussions en grand groupe.

Recueil de textes

Les étudiantes et étudiants doivent se procurer le recueil de textes conçu pour ce cours (Hiver 2017) et consulter régulièrement Moodle puisque des textes pourront y être ajoutés. Vous y trouverez également l'information indiquant les lectures à faire pour chaque cours.

Les étudiantes et les étudiants doivent également se procurer le livre *Les Mots et les femmes* de Marian Yaguello. Le livre est disponible à la Coop UQAM.

Yaguello, M. (2002) *Les mots et les femmes*. Paris : Éditions Payot et Rivages.

6. Barème de notation

Le barème de conversion des notes du département de communication est utilisé. http://www.dosp.uqam.ca/documents/Bareme_de_notes_010410.pdf

7. Travaux et évaluation

Discussions en classe: Au début de certains cours, l'enseignante remettra aux équipes des consignes pour la production d'un rapport suite à des discussions en petits groupes. Le rapport doit être remis à l'enseignante au moment de la pause. Seules les personnes présentes peuvent obtenir les points pour ces travaux (points pour la participation à la discussion).	10%
Portfolio: Création d'un portfolio en lien avec le contenu du cours. L'actualité et des artefacts doivent être commentés en se référant aux théories et concepts abordés dans le cours. (Voir annexe)	35%
Examen théorique: Examen à livre fermé composé majoritairement de questions à choix de réponse.	20%
Présentation orale: En équipe sur un thème choisi par les membres du groupe et approuvé par l'enseignante (Voir annexe)	35%

Informations complémentaires :

- Les retards dans la remise des travaux sans justification seront pénalisés de 5% par jour de retard.
- Les erreurs de français seront pénalisées jusqu'à 5% de chacune des évaluations.

8. Bibliographie sélective

Bailly, S. (2008). *Les hommes, les femmes et la communication. Mais que vient faire le sexe dans la langue?* Paris : L'Harmattan.

Bidet-Mordrel, A. (2010). *Les rapports sociaux de sexe.* (1re éd. éd.). Paris : Presses Universitaires de France.

Bouchard, J. et Froissart, P. (2004). *Sexe & communication.* Paris : L'Harmattan.

Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine.* Paris : Éditions du Seuil.

Dorlin, E. et Bidet-Mordrel, A. (2009). *Sexe, race, classe : pour une épistémologie de la domination.* (1re éd. éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Dow, B.J. et Wood, J.T. (2006). *The SAGE handbook of gender and communication.* Thousand Oaks Calif. : Sage Publications.

Harding, S.G. (2004). *The feminist standpoint theory reader: intellectual and political controversies.* New York : Routledge.

Hartsock, N.C.M. (1998). *The feminist standpoint revisited and other essays.* Boulder, Col. : Westview Press.

Hirata, H.S. (2004). *Dictionnaire critique du féminisme*. (2e éd.). Paris : Presses universitaires de France.

Kalbfleisch, P.J. et Cody, M.J. (1995). *Gender, power, and communication in human relationships*. Hillsdale, N.J. : L. Erlbaum.

Kergoat, D. (2002). *Travail des hommes, travail des femmes : le mur invisible*. Paris : L'Harmattan.

Orbe, M. P. (1998). *Constructing co-cultural theory an explication of culture, power, and communication*. Californie: Thousand Oaks, Sage.

Pearson, J.C. (1985). *Gender and communication*. Dubuque, Iowa: W. C. Brown.

Pfefferkorn, R. (2012). *Genre et rapports sociaux de sexe*. Lausanne: Éditions Page deux.

Préjean, M. (1994). *Sexes et pouvoir : la construction sociale des corps et des émotions*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Ross, K. (2012). *The handbook of gender, sex, and media*. Madden Mass. : Wiley-Blackwell.

Yaguello, M. (2002) *Les mots et les femmes*. Paris : Éditions Payot et Rivages.

9. Les politiques de l'UQAM

Politique 16 sur le harcèlement sexuel (<http://www.harcelement.uqam.ca>)

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.

6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement 514-987-3000, poste 0886

Plagiat : Règlement no 18 sur les infractions de nature académique
(www.integrite.uqam.ca)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ; • L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- L'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;

- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Politique no 23 d'évaluation des enseignements

Cette politique a pour objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements. Elle prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, dans le cadre de ce cours, se déroulera lors de la 13^e semaine de ce trimestre.

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.